

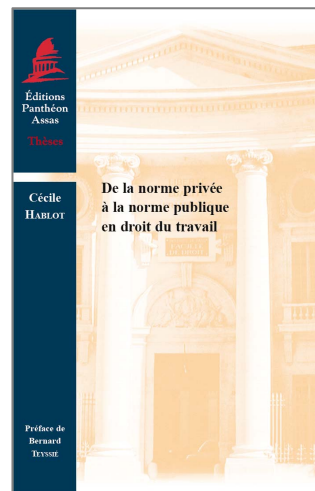
De la norme privée à la norme publique en droit du travail

Cécile HABLOT

Parmi les normes qui alimentent le droit du travail, la convention collective revêt une nature particulière. Norme privée, elle emporte à l'égard des salariés, les effets d'un règlement. Au-delà, l'intervention d'une autorité publique peut provoquer sa métamorphose.

L'extension et l'élargissement conduisent déjà à une métamorphose : un arrêté ministériel déploie les effets de la convention évinçant entièrement son effet relatif. Mais celle-ci ne devient pas pour autant une norme réglementaire. Le glissement de la norme privée vers la norme publique n'est pas complet. Une situation hybride est créée. Mais qu'en est-il alors de l'équilibre entre la liberté des partenaires sociaux et le pouvoir du ministre du Travail ? Quels liens entretiennent le régime de la convention et celui de l'arrêté, le juge judiciaire et le juge administratif ? De la norme privée à la norme publique, la métamorphose est complète lorsque la substance d'un accord collectif est reprise dans le texte d'une loi ou d'un règlement. Les partenaires sociaux sont par là même associés à la confection de la norme publique. Née d'une pratique, cette participation a reçu consécration législative avant son éventuelle constitutionnalisation. Au-delà du constat de l'interdépendance des partenaires sociaux et du législateur et de la mesure de ses avantages et de ses inconvénients, la conception de l'intérêt général, la place du Parlement et le rôle du Conseil constitutionnel sont au coeur de l'étude.

- Prix André Isoré de la Chancellerie des universités de Paris
- Prix de thèse de l'université Panthéon-Assas (Paris II)
- Prix de thèse de l'UIM



L'auteur

Cécile Hablot est maître de conférences à l'Université de Bretagne Occidentale.

Caractéristiques de l'ouvrage

562 pages - 50 €

ISBN 979-10-90429-33-8

ISSN 1765-0291

Collection « Thèses »

Disponible en librairie le **14 janvier 2014** (diffusion Lextenso éditions).

Les Éditions Panthéon-Assas

Nos éditions ont pour but de valoriser l'activité de recherche des enseignants de l'université Panthéon-Assas.

Elles comptent plus de 110 ouvrages de référence répartis en cinq collections :

« Colloques », « Thèses », « Introuvables », « Global Law » et « Essais ».

Nous contacter

epa@u-paris2.fr

01 44 41 55 66

Catalogue complet

www.u-paris2.fr > Éditions Panthéon-Assas